



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1939

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-DEUX ANS

1897-1939

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.
Abonnement: \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire
Honorables JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par
IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-TROISIEME ANNEE, NUMERO 38

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 22 SEPTEMBRE 1939

L'axe Berlin-Moscou basé sur l'ambition et l'antagonisme

Bien qu'il n'existe pas officiellement, l'axe Berlin-Moscou né d'un pacte conclu dans le dos et au préjudice de l'Angleterre et de la France, sous le signe trompeur de la neutralité, joue un rôle de plus en plus actif et de plus en plus concerté, semble-t-il, dans le présent conflit.

L'intervention soudaine de la Russie dans l'invasion de la Pologne en fait fol. D'ennemis acharnés qu'elles étaient hier, l'Allemagne et la Russie se donnent aujourd'hui l'accablade sur le terrain de la neutralité d'abord, puis sur le sentier de la guerre ensuite. Le rapprochement brusque et inattendu du nazisme et du communisme tend vers une fin ambiguë et antagoniste à la fois. L'antagonisme idéologique agité par les deux puissances n'était qu'un leurre, qu'une manœuvre diplomatique, que de la stratégie de propagande.

On a vu la Russie à l'œuvre au Mexique et en Espagne surtout. Ses tentatives de conquêtes éphémères ont porté de rudes coups à son prestige. L'Allemagne, au contraire, a étendu plus facilement et plus rapidement sa doctrine et son régime à d'autres nations en limitant ses conquêtes aux pays limitrophes.

L'ambition soviétique veut maintenant mettre à profit l'expérience hitlérienne. Une alliance militaire avec l'axe Londres-Paris aurait évité la guerre, et arrêté la marche des états totalitaires. Un pacte de neutralité avec l'Allemagne renforcerait les positions de celle-ci à l'est et lui laisserait le champ libre en Pologne, proie séculaire des Allemands et des Russes.

Moscou voyait loin: une fois l'avance allemande consommée, il arrêterait la fuite de l'armée polonaise vers l'est et briserait sa résistance. Les armées soviétiques sont venues au secours des hordes teutonnes. Néanmoins, on ne trouvera pas dans cette intervention un mobile d'amitié ou de sympathie envers le nazisme. Les Russes ont envahi la Pologne de l'est sous le prétexte en honneur chez les nazis, depuis un an, de protéger leurs minorités.

Berlin et Moscou se partageront la Pologne comme ils l'ont fait à maintes reprises. Cette plaine deviendra probablement le champ de bataille des deux peuples envahisseurs qui s'entre-dévorèrent sur les dépouilles de leur victime. Ils tenteront ensuite d'étendre le cercle de leurs conquêtes. Une guerre interminable va peut-être s'engager entre l'Allemagne et la Russie.

Car le simulacre d'entente qui règne entre les deux puissances n'est qu'un leurre. L'amitié germano-russe n'est scellée que par des baisers lamouretteux. L'ambition des deux peuples et l'antagonisme qui les divise prolongeront vraisemblablement le conflit actuel de plusieurs années. A moins que la défaite allemande à l'ouest ne soit complète et que le nazisme ne soit exterminé à jamais.

Mais, même après une telle victoire de la démocratie, l'Europe ne pourrait recouvrer sa sécurité. Il est évident que la Russie tenterait de supplanter l'Allemagne en Europe centrale où elle s'assujettirait les nations faibles et où elle dominerait la Pologne.

Si elles veulent une paix durable, si elles veulent faire triompher le droit et la justice, si elles désirent exterminer les forces antichrétiennes et barbares qui menacent l'Europe et le monde, les démocraties occidentales ne doivent pas arrêter leur marche triomphale à Berlin, mais la continuer jusqu'à Moscou.

C'est là le seul moyen de restaurer la Pologne, et de détruire l'influence des deux dictateurs qui resteront: Mussolini et Franco.

La tâche de l'axe Londres-Paris est formidable: après la victoire, il lui faudra refaire l'Europe. Il devra éviter les erreurs de Versailles. Autrement, le présent conflit serait aussi inutile que celui de 1914, et ses suites aussi funestes. Après vingt ans, un autre bouleversement mondial se produirait. Ce serait la guerre intermittente.

W. E.

Pour les "grincheux", gros et petits, du "Devoir"

Le Devoir disait, le 15 février 1910: "Mais que les nationalistes demandent que le Canada se dérobe à toutes les guerres de l'Empire, c'est absolument faux."

M. Henri Bourassa écrivait dans le Devoir, le 2 septembre 1914, par conséquent au début de la guerre: "L'heure n'est pas aux polémiques, aux récriminations acerbes, aux réglemens de comptes mesquins, encore moins aux intrigues de partis."

Et, le 15 septembre 1914: "Je n'ai pas écrit et je n'écrirai pas une ligne, pas un mot pour condamner l'envoi de troupes en Europe."

"Il est des circonstances, et celle-ci m'en paraît une, où la lo-

gique et même les appréhensions les plus légitimes doivent céder devant les exigences du moment. Le ministère et le Parlement ayant pris la responsabilité de leur action, on ne doit voir, pour l'instant, que l'objectif immédiat de cette intervention: L'AIDE LIBRE ET VOLONTAIRE accordée par le Canada à l'Angleterre, à la France et à la Belgique."

Le 8 septembre 1914, M. Henri Bourassa écrivait dans le Devoir: "Indépendamment de ces obligations coloniales, nulles en fonction de l'histoire, de la constitution et des faits, le Canada, comme nation, embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen?"

"A cette deuxième question, comme à la première, je réponds sans hésiter: Non. Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches techniques, sociales, intellectuelles, économiques, a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale."

"Ce lui est donc un devoir national de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens d'adéquation, à leur maintien, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre."

Que le Devoir reproduise donc ces opinions de son fondateur au lieu de se faire l'organe de la peur des réalités et des préjugés de la plèbe.

Les derniers conférenciers furent MM. Claude Jodoin et Jacques Vadeboncoeur.

Celui-ci, dimanche dernier, a parlé des promesses oubliées de M. Duplessis et de l'état lamentable des finances de la province de Québec.

Dimanche prochain, la causerie sera faite, à l'heure habituelle (7.45 h. du soir — poste CKAC), par M. Alain Paradis. Il parlera des "Taxes sous le régime Duplessis."

"L'opinion libérale"

Mort de Son Excellence Monseigneur BRUCHESI

Mardi soir, S. Exc. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, rendait son âme à Dieu, à l'âge de 84 ans.

Depuis vingt ans, la maladie tenait dans la retraite ce prélat distingué qui illustra le siège épiscopal de Montréal de 1897 à 1920.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, qu'enregistrer la mort de notre archevêque, en déposant sur sa tombe nos hommages, nos regrets et nos

respectueuses prières. L'épiscopat de Mgr Bruchési a été marqué d'événements mémorables. Une plume mieux qualifiée que la nôtre en retracera ici l'histoire et dira les nombreuses et éminentes qualités personnelles de Mgr Bruchési.

Les obsèques de Mgr Bruchési auront lieu lundi, à 9.30 h., à la basilique.

La position des Etats-Unis clairement définie par Roosevelt

Neutralité militaire — Participation économique

Hier après-midi, le président Roosevelt a défini en termes énergiques, clairs et précis la position de son pays dans le bouleversement mondial actuel.

Il a déclaré au Congrès que les Américains restaient sympathiques aux nations chrétiennes et démocratiques qu'ils avaient toujours soutenues dans leurs efforts de sauvegarder la paix.

Le président a saisi les représentants du peuple des deux projets soumis à leur étude et proposés à leur adoption, à savoir: la neutralité militaire des E.-U., dans la présente guerre, et leur participation économique, c'est-à-dire, la levée de l'embargo sur les armements.

Au sujet de l'embargo, Roosevelt a

démonstré avec une rigoureuse logique l'anomalie d'une telle mesure. La grande démocratie américaine se doit de collaborer économiquement au triomphe de ses idéaux en Europe, a-t-il expliqué.

Cependant, pour assurer la neutralité de son pays et lui éviter une catastrophe comme celle de 1916, laquelle a déclenché son intervention armée en Europe, Roosevelt a averti les nations belligérantes qui viendront s'approvisionner aux Etats-Unis, de le faire à leurs risques, sur leurs propres navires.

En terminant, il a assuré le monde de la ferme détermination de son pays de mettre tout en œuvre pour sauvegarder sur ce continent, la civilisation dont il est l'héritier.

Le barreau et son serment d'allégeance

Paroles intempestives de certains avocats blâmées par le juge en chef Greenshields

Les membres du Barreau de la province de Québec sont loyaux à la Couronne et les déclarations récentes de certains avocats de cette province relativement à l'attitude du Canada à l'égard de la crise européenne actuelle ne sont pas l'opinion du Barreau en général. C'est ce que déclara l'honorable juge en chef R.-A.-E. Greenshields de la cour supérieure au cours de la cérémonie solennelle de l'ouverture des cours civiles, qui s'est déroulée, lundi dernier, à Montréal, à l'ancien Palais de justice en présence des avocats et des juges assemblés.

Après avoir rappelé les principaux événements de l'année, le juge en chef en parlant de la guerre, a dit:

Le rôle de l'avocat

"L'avènement de cette guerre a donné aux membres du barreau et de la magistrature conscience de graves responsabilités dont le fardeau pèse sur eux plus que sur aucune autre classe de la société; c'est eux en effet qui doivent aviser, conseiller, diriger. Les membres de la magistrature appliquent les lois de notre Roi: les membres du barreau sont les chefs naturels de la société et ils doivent en conséquence, peser avec la plus grande sagesse les paroles qu'ils prononcent en public et plus particulièrement encore en temps de crise nationale. C'est donc avec stupeur (shock) et surprise que le public et particulièrement les membres de la profession, ont entendu certains de leurs confrères du barreau de la province de Québec exprimer en public des sentiments si peu sages, si intempestifs et si mal fondés en fait, faisant preuve en tout dans leurs expressions de la plus complète indifférence envers le bien-être public en cette heure tragique. Comme on devait s'y attendre, les paroles de ces avocats ont encouru une réprobation quasi-universelle. Je voudrais rappeler à ces membres du barreau que, lorsqu'ils ont été admis dans la grande profession du droit, ils ont prêté un serment d'allégeance à Sa Majesté, leur Roi. C'est une bien étrange façon de faire honneur à ce serment que de refuser de servir leur Roi en cette heure de nécessité tragique.

Voici un extrait du texte de ce serment qui donne une bonne idée

des engagements pris par ces Messieurs: "Je promets sincèrement et je jure que je serai fidèle et que je garderai vraiment allégeance à Sa Majesté le Roi... Que je le défendrai de toutes mes forces contre toutes les tentatives faites contre sa personne, sa couronne et sa dignité..."

"Si je n'occupez pas le poste que j'occupe parmi les membres du barreau et de la magistrature je serais probablement tenté de considérer ces vaporeuses paroles avec mépris et silence. Elles ne sont pas dignes de commentaires mais il ne faut pas oublier qu'étant prononcées publiquement par des membres de notre profession qu'on présume au courant de leurs responsabilités, elles peuvent en certains milieux être censées représenter les opinions et les sentiments du barreau de la province de Québec."

"C'est ainsi que je ne peux pas m'empêcher d'affirmer que les déclarations faites par ces Messieurs sont absolument fausses et qu'elles ne représentent aucunement les idées et les sentiments de la vaste majorité de la profession du droit, quelle que soit leur langue et quelle que soit leur religion."

PAS DE CONSCRIPTION...

I wish now to repeat the undertaking I gave in Parliament on behalf of the Government, on March the 30th last. The present Government believe that conscription of men for overseas service will not be a necessary or an effective step. No such measure will be introduced by the present administration.

Je désire maintenant répéter l'engagement que j'ai pris devant le parlement, au nom du gouvernement, le 30 mars dernier. Le présent gouvernement croit que la conscription des hommes pour le service outre-mer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Aucune législation de ce genre ne sera présentée par la présente administration.

... COMME CE FUT LE CAS EN 1917

Quel contraste entre la déclaration catégorique du très honorable Mackenzie King et la frénésie impérialiste qui avait pris d'assaut le parlement canadien alors qu'un gouvernement conservateur avait poussé le pays à la conscription en 1917. Il n'était pas possible, dans les circonstances actuelles, de soumettre des mesures plus raisonnables. Il ne fallait pas s'attendre à moins de la part d'un gouvernement qui a toujours eu d'abord et par-dessus tout le souci des intérêts du Canada tout en protégeant son prestige dans le Commonwealth britannique.

MELI-MELO

M. LORING CHRISTIE NOMME MINISTRE DU CANADA AUX E.-U.

Le premier ministre du Canada, l'honorable M. Mackenzie King a annoncé la nomination de M. Loring Christie, conseiller du département des affaires extérieures, où il entra en 1913, aux fonctions de ministre du Canada à Washington. M. Christie succéda à sir Herbert Marler qui démissionna récemment pour cause de santé.

Ce nouveau ministre abandonne son poste de conseiller du département des affaires extérieures pour se rendre immédiatement à Washington.

M. Christie est né à Amherst, Nouvelle-Ecosse, où il a reçu sa première éducation à l'école publique. Il fit ses études universitaires à Acadia et à Harvard. A son retour au Canada, il fut admis au Barreau de Nouvelle-Ecosse. En 1913, il était nommé conseiller juridique du département des affaires extérieures et au cours de la Grande Guerre il fut en relation constante avec le premier ministre, sir Robert Laird Borden. Il assista aux conférences impériales, à la conférence de la paix, à Paris, à la conférence de

(Suite à la dernière page)

Remaniements ministériels

L'enrôlement volontaire

L'honorable M. King, premier ministre du Canada, a annoncé, mardi dernier, un important remaniement de son cabinet qui donne à l'honorable M. Rogers, ministre du travail depuis 1935, l'important ministère de la défense nationale. Le ministre de la défense nationale, l'honorable M. Mackenzie, devient ministre des pensions et de la santé nationale, alors que l'honorable M. Power, qui détenait ce ministère, devient ministre des postes. L'honorable Norman McLarty, qui fut nommé ministre des postes en remplacement de l'honorable J.-C. Elliott, forcé de démissionner au début de l'année pour cause de maladie, est nommé ministre du travail.

Les ministres ont été assermentés de nouveau par le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir. Tous, excepté M. McLarty, étaient déjà membres du cabinet formé en octobre 1935.

Le nouveau ministre de la défense nationale, l'honorable Norman Macleod Rogers, ancien professeur de l'Université Queen's, est né dans la Nouvelle-Ecosse, le 25 juillet 1894. Il servit outremer dans l'armée canadienne durant la Grande Guerre.

Une brillante carrière d'étude avait préparé M. Rogers à un poste de professeur d'université qu'il abandonna, cependant, en 1935, pour entrer dans la politique. Il fut élu député du comté de Kingston.

M. Rogers étudia d'abord à l'Académie de Cumberland, puis il obtint son baccalauréat ès arts à l'Université Acadia. Il poursuivit ses études à l'Université d'Oxford, où il obtint les grades de B. Litt. de B. C. L., etc., en 1922.

De retour au Canada, M. Rogers fut professeur d'histoire à l'Université Acadia, puis, plus tard, admis au Barreau de la Nouvelle-Ecosse. En 1927, il devint secrétaire parti-

La guerre change de front

Après la chute de la Pologne, l'Allemagne dépêche ses troupes vers l'ouest. — On craint la violation de la neutralité belge. — Russie, Turquie et Italie énigmatiques. — Torpillages et coulages se multiplient.

LES DEUX FACTIONS BELLIGERANTES CONFIANTES DANS LA VICTOIRE

Après plus de deux semaines d'une résistance acharnée et désespérée, l'héroïque Pologne a dû céder devant la force numériquement supérieure de l'Allemagne, aidée à l'heure décisive et au mépris des traités, par la Russie. La Pologne a été broyée dans l'étau de ses envahisseurs.

Son gouvernement s'est réfugié en Roumanie où le maréchal Smigly-Rydz et ses compagnons d'armes sont internés sur l'ordre de Berlin. Malgré l'évidence de sa défaite, Varsovie refuse de se rendre.

Le reste des troupes et la population civile continuent la défense de la capitale dans un élan de patriotisme et d'héroïsme qui suffit à prouver la noblesse de la cause polonaise et à lui attirer la sympathie universelle.

Les Allemands reculent

Sur le front ouest, face à la France qu'Hitler vient encore de provoquer dans sa philippique de Dantzig, la tâche est plus ardue pour les troupes allemandes. Heures dans l'agression et l'invasion de la Pologne, elles semblent moins fortunées dans leur résistance à l'invasion française. Jusqu'ici, leur recul a permis à l'armée française de pénétrer assez loin en territoire allemand.

Neutralité belge menacée

On craint que l'Allemagne ne répète son acte de vandalisme de 1914 et qu'elle ne viole la neutralité belge pour aller porter la guerre en France et détourner les troupes françaises de leur objectif: l'Allemagne. Celle-ci en effet, masse des troupes le long de la frontière belge sans autre raison que les sombres desseins qu'on lui prête.

Développements imprévus

Le rôle de la Russie se bornera-t-il au partage de la Pologne, et ce partage se limitera-t-il à la revendication du territoire occupé par les Ukrainiens et les Russes Blancs? L'Italie sortira-t-elle de son isolement apparent? La Turquie restera-t-elle fidèle à l'axe Londres-Paris, ou penchera-t-elle vers Moscou? Tels sont les trois points d'interrogation de l'énigme diplomatique de l'heure.

Opérations navales

La guerre navale sème la ruine et la mort. De part et d'autre, on continue à torpiller et à couler des navires, des cargos et des sous-marins. Le porte-avions anglais Courageous a été torpillé au large de la côte irlandaise par un sous-marin allemand que des contre-torpilleurs anglais ont fait voler en éclat. 579 marins du porte-avions coulé manquent encore à l'appel.

Le Bremen, navire allemand dont on était sans nouvelles précises depuis le début de la guerre, a été capturé par l'Angleterre et conduit dans les eaux anglaises, paraît-il.

Résolus à vaincre

Par leurs préparatifs de toutes sortes et leurs déclarations fermes, l'Angleterre et la France d'une part, et l'Allemagne de l'autre, saisissent le monde de leur détermination inébranlable de lutter jusqu'à la victoire décisive et complète.

A Dantzig, Hitler a comparé son attitude à celle des Alliés en termes mensongers, hypocrites et perfides, sur un ton arrogant. Il a reconnu et admis que l'intervention anglo-française le visait personnellement. La réponse anglo-française s'est faite prompte, inclusive, ferme et claire. Le discours du chancelier ne change rien à la situation, a-t-elle affirmé.

OTTAWA ENQUETE SUR LES PLAINTES CONCERNANT LES ACCUMULATIONS DE SUCRE

Bien que des plantes soient encore reçues de différentes localités, il est évident que la panique chez les acheteurs de sucre diminue. La commission de contrôle des prix dit que les livraisons des raffineurs à toutes les classes de ses clients au Canada, pendant les six semaines terminées lundi dernier, ont dépassé 192,000,000 de livres, comparé à 150,000,000 de livres pendant la période correspondante, l'an dernier. Cette augmentation de près de 30 pour cent indique que l'industrie tient ses promesses envers la commission. Cette dernière enquête sur des plaintes d'accumulation de sucre par des grossistes et autres vendeurs.

Nouveau catéchisme électoral

D'après le catéchisme des électeurs tel que publié par l'Union dite nationale de 1936

De l'enquête des comptes publics

— Que savez-vous de l'enquête des Comptes Publics ?
— Cette enquête avait été instituée à la demande de M. Duplessis qui prétendait que l'ancien régime était composé en grande majorité de voleurs.

tre était en même temps juge, avocat et témoin.
— Ceux qu'il traduisait devant le Comité des Comptes Publics avaient-ils l'opportunité de se défendre ?
— Aucunement car M. Duplessis agissait à la manière des tortionnaires du moyen-âge sans donner aux témoins l'occasion de s'expliquer.

LETTRE D'OTTAWA

Gros travail accompli par le Parlement

Ottawa, 14. — A la grande activité qui régnait dans les cercles parlementaires depuis une semaine a succédé un calme plat. Presque tous les députés et sénateurs ont quitté la capitale, et maintenant que le gouvernement a les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour faire face à la situation, le travail régulier reprendra en y ajoutant en plus les services spéciaux de guerre qui sont déjà passablement organisés.

(L'autre étant celle de 1914) était terminée.
DISCOURS DU TRÔNE
S. Ex. le gouverneur général a clos la session spéciale par le discours suivant :
Honorables membres du Sénat, Membres de la Chambre des communes,

Périscope sur Ottawa

Mesures de guerre. — Le budget. — Le contrôle des profits. — Le contrôle du change. — Commission de ravitaillement.

MESURES DE GUERRE

Pour faire face aux difficultés créées par la guerre le Gouvernement canadien a promulgué des décrets et fait adopter des lois dont les plus importants sont les suivants :

Le budget.
L'office pour contrôler les profits et les prix de vente.
Le Bureau de contrôle du change.
Une commission de ravitaillement.

LE BUDGET

Le budget de guerre fut peut-être celui qui, depuis la Confédération, s'est le plus attaqué aux gros intérêts financiers au Canada. On a en effet imposé sur les gros revenus une surtaxe de 20%, laquelle sera collectée après que l'impôt ordinaire sur le revenu sera calculé. L'impôt sur les revenus des sociétés est augmenté de 3%. Les surplus de bénéfices sont également sujets à un programme d'impôt. Tous les bénéfices excessifs et hors de raison sont taxés jusqu'à 60% même.

CONTRE LES PROFITS

Contre les profits et surtout contre les profiteurs de guerre le Gouvernement s'est attaqué d'une façon pratique. On a formé d'abord un office composé exclusivement d'employés civils, chacun expert dans l'application de la loi des combines et des trusts, collection de taxes, surveillance de collection et de coercition. Cet office est à la disposition du public pour recevoir toutes les plaintes qui sont faites contre les profiteurs de guerre et il mettra à exécution les mesures coercitives qui ont été passées contre eux.

CONTROLE DU CHANGE

Ce bureau créé par l'honorable J.-L. Ralston, nouveau ministre des finances, est composé de cinq membres. Il pourra régulariser et contrôler les opérations sur le change étranger ainsi que les importations et les exportations de marchandises de toute nature, de la monnaie et des valeurs mobilières et se servir du fond de stabilisation du change pour aider à en maintenir le taux. Cet office gouvernemental empêchera nos gros financiers d'exporter leurs valeurs à l'étranger afin d'élever les impôts nouveaux que le gouvernement vient de créer sur ces valeurs.

D'ici à la nomination du nouveau ministre qui prendra charge de ce département, une commission a été nommée dont le président est un Québécois distingué, l'honorable Gordon Scott, Conseiller législatif. Cette commission verra à organiser tout le personnel requis pour le bon fonctionnement de ce nouvel organisme et contrôlera tous les achats de ravitaillement pour le compte du Canada. Elle agira en collaboration étroite avec une commission anglaise déjà arrivée au Canada pour les achats canadiens de ravitaillement pour la Grande-Bretagne et la France.

CYRANO.

Les taxes nouvelles qui seront perçues

Voici les modifications du régime fiscal effectuées par le parlement fédéral, dans le but de prélever les \$100,000,000 appropriés pour la conduite de la guerre actuelle contre l'Allemagne.

- 1. Taxe sur l'accroissement des bénéfices : Par cette nouvelle législation, une taxe est imposée sur les accroissements de bénéfices de toute maison d'affaires ou industrie, incorporée ou non.
2. — Impôt sur le revenu : L'impôt sur le revenu des particuliers est augmenté d'une surtaxe de guerre de 20% sur le total de l'impôt sur le revenu à payer.

Mort de Monsieur l'abbé Eugène Corbeil

Un des plus grands missionnaires-colonisateurs que notre province ait connu

Le 7 septembre, est décédé M. l'abbé Eugène Corbeil, fondateur de la ville de La Tuque.

M. l'abbé Corbeil était revenu mardi d'un voyage qui l'avait énormément fatigué et de plus on croit qu'il avait pris froid, car le lendemain il était suffoqué par une pneumonie double qui l'emporta.

GRANDE FIGURE

M. l'abbé Eugène Corbeil était né à Clarence-Creek, dans le comté de Russell, en Ontario, le 12 janvier 1877. Il avait fait ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse et avait été ordonné par Mgr Lorrain, le 29 juin 1901. Vicaire à Bourget (1901), à Buckingham (1901-1902), à Papineauville (1902), à Angers (1902-1903); curé-fondateur de l'Ascension (1903-1908) où il avait bâti l'église et écoles; curé-fondateur de La Tuque, de 1908 à sa mort, où il a construit la première église et l'église actuelle, le pensionnat des SS. de l'Assomption, les écoles de l'externat des filles et jeunes garçons, le collège des FF. Maristes et l'école technique, l'hôpital et l'orphelinat des SS. Grises.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

- Le Canada est calme
« Les premiers jours de la guerre au Canada, cette année, s'opposent de façon significative à ce que furent ceux de la guerre de 1914. Rien du feu enthousiasme d'alors qui poussa toute une jeunesse à courir sous les drapeaux; rien des provocations trop fréquentes en 1914 dans la presse anglaise des autres provinces contre la province de Québec. Par-tout, de l'Atlantique au Pacifique, le calme et le sang-froid prédominent. »
Excursions Spéciales A BON MARCHE POUR TOUS LES ENDROITS DANS L'OUEST CANADIEN

Tristesses et sourires

L'ATTITUDE PEUREUSE DU ROI DES PURS

M. Maurice Le Noblet Duplessis ne veut pas dire ce qu'il pense de la guerre et de la participation du Canada.

Le premier ministre du Canada a lu à la Chambre les lettres d'approbation et les offres de coopération de tous les premiers ministres provinciaux du Dominion, moins M. Duplessis. Même MM. Aberhart et Heppburn y sont allés d'une lettre accordant leur appui au gouvernement du Canada, durant la guerre.

MUET COMME UNE CARPE

Depuis la déclaration de la guerre, le loquace M. Duplessis, est muet sur la question de notre participation. Il ne s'est jamais prononcé à ce sujet, le brave; pas plus qu'il n'a voulu se dire contre la conscription, au cours de la dernière session provinciale.

CONSERVATEURS DEPUTES

Les conservateurs enroutés — il y en a — sont fort déçus de ce que le gouvernement King n'impose pas la conscription et affirme même qu'il ne l'imposera jamais.

UN JOURNAL BOICHE

Quand les boches voudront avoir un journal favorable à leur but, au Canada, ils n'auront qu'à s'adresser au DEVOIR qui s'efforce de désunir la nation canadienne.

LE SOLEIL — QUÉBEC

Les tristes sirs
« Fait paradoxal, ce sont les journaux soi-disant nationalistes qui font généralement oeuvre anti-nationale. Le "DEVOIR" en est un exemple typique. Avant, pendant et après la proclamation de l'état de guerre avec l'Allemagne, il n'a cessé de heurter de front les opinions et le sentiment de l'immense majorité des Canadiens. Il ne s'est pas rendu compte une seule fois qu'en dénigrant asile à toute une littérature de haine et de désunion, il nuisait à l'intérêt et à la bonne réputation de notre province de Québec. »

LE SOLEIL — QUÉBEC

Le Canada est calme
« Les premiers jours de la guerre au Canada, cette année, s'opposent de façon significative à ce que furent ceux de la guerre de 1914. Rien du feu enthousiasme d'alors qui poussa toute une jeunesse à courir sous les drapeaux; rien des provocations trop fréquentes en 1914 dans la presse anglaise des autres provinces contre la province de Québec. Par-tout, de l'Atlantique au Pacifique, le calme et le sang-froid prédominent. »

Litanies des petits enfants

Vous êtes, mon petit enfant, L'orgueil de mon cœur triomphant. Vous êtes mon rosier fleuri Et le bonheur qui m'a souri.

Jean AICARD.

Le concours de vacances

Il se termine le 15 octobre

Règlements importants

Le Concours de Vacances organisé par l'Action Nationale est à la veille de prendre fin.

Ne négligez pas la constipation!

Vous arrive-t-il souvent de vous réveiller las — de vous sentir morose, abattu, « sans goût à rien »? Il est temps de réagir.

Le travail est mieux fait après la pause qui rafraîchit



Buvez Coca-Cola Délicieux et Rafraîchissant

S. Désormeaux, Enrg. 262 rue DE VILLEMURE

AVEC CE COUPON et 25c

Vous avez droit, chez votre marchand dont le nom apparaît plus bas, à un demi-d'EMAIL KYANIZE pour planchers

Kyanize



Cet email de haute qualité s'applique facilement sur planchers, en bois ou ciment, à l'intérieur et à l'extérieur.

Electro Service de S.-Jérôme Accessoires électriques en tous genres



POUR LA FEMME ET LA MAISON

Chez les fermières

CERCLES DE FERMIERES DU DIOCESE DE MONT-LAURIER 1940 ELABORES LE 30 AOUT

- 1o Région de La Lièvre. 1ère section No 1. Bas Golf pour homme ou garçon, laine domestique, couleur au choix.

- 2o Région de La Rouge. 1er. Bas Golf pour homme, laine domestique, couleur au choix.

- 3e. Tablier de fantaisie pour dame, coton ou fil, couleur au choix.

- 4e. Robe de coton pour fillette de 6 à 14 ans.

- 5e. Coussin tissé en catalogue (15 x 18 pouces), rembourré pas trop épais.

Souper du dimanche

Le samedi soir, il vous reste une tasse de saumon en conserve. Minet semble le savoir.

MENU DU SOUPER

- Croquettes de saumon Gelée acidulée Epinards frais Coeurs de laitue avec apprêts Galettes chaudes

- Croquettes de saumon 2 c. à soupe de beurre 2 c. à soupe de farine

La colonne de beauté dirigée par Cousine Blanche Diplômée de l'Université de Beauté de Paris

Effet temporaire de Pondulation "permanente"

C'est pour suivre l'exemple des Anglais qu'au Canada français, nous qualifions de "permanente" l'ondulation qu'en France on qualifie "d'indéfrisable".

En effet, les cheveux poussent à raison d'au moins un demi-pouce par mois... si bien qu'au bout de six mois, si vous portez vos cheveux courts, seule leur extrémité sera ondulée.

- Quatre points importants à considérer Si vous voulez que votre ondulation vous donne satisfaction, avant de confier votre chevelure à une coiffeuse, considérez les quatre points suivants:

- 1. Une ondulation à trop bon marché est rarement satisfaisante.

- 2. Considérez l'état de santé de votre chevelure. — Une personne dont le cuir chevelu et les cheveux ne sont pas parfaitement sains ne devrait pas se faire donner une ondulation indéfrisable avant de s'être soumise à un traitement pour leur rendre leur santé.

Dégage les RENVOIS BOUCHÉS

La Lessive Gillett dégrasse avec une telle efficacité qu'elle est une véritable bénédiction pour toute ménagère.

Gillett's Lye product advertisement with image of the product can and descriptive text.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN Bachelier en Optométrie... Spécialité: EXAMEN DE LA VUE

Oh! DES CREPES avec de la MELASSE BEMA

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES

OBTENEZ CECI GRATIS THE LIPTON Le thé au goût parfait

LE ROYAL DONNE UN PAIN APPÉTISSANT

Bas Prix Sans Précédent! Lampes EDISON MAZDA

Les deux guerres

Dans cette guerre où nous venons d'entrer, la première de nos préoccupations, celle qui nous honore davantage, est le sort de nos enfants.

L'accroissement des taxes, l'augmentation des prix des denrées, tout le luxe qu'il nous faudra bannir, toutes les privations que nous aurons à subir...

Nos fils, c'est-à-dire notre espoir, ceux qui, demain, parachèveront notre oeuvre. Et, certes, avons-nous mille fois raison de vouloir les conserver à la patrie.

Or, ce n'est pas Hitler, c'est nous qui portons la responsabilité de ce massacre. Tout le monde sait, en effet, que la tuberculose est évitable.

Pourquoi, à la lumière des tragiques événements qui se déroulent en Europe et ont leur répercussion au Canada, ne prendrions-nous pas la résolution de nous mieux protéger?

La guerre suspendra-t-elle les modestes efforts que nous avons faits jusqu'ici pour vaincre la tuberculose?

EXCURSION A MONTREAL 85c Samedi, 30 septembre et dimanche matin, 1er octobre Retour jusqu'au lundi soir, 2 octobre

Conseils sur la conservation des légumes

Les légumes que l'on se propose de conserver en hiver devraient être laissés en terre jusqu'à ce qu'ils soient aussi près de la maturité que possible.

Pour la conservation des oignons une cave sèche et fraîche où la température ne dépasse jamais 40 degrés est la meilleure.

Lorsque, dans quelques semaines, s'ouvrira la campagne du timbre de Noël, hésiterons-nous encore à donner un sou pour permettre à de petits enfants, semblables à ceux dont le destin nous fait trembler...

Quant à l'examen médical, que l'on impose aux candidats à l'enrôlement, pourquoi n'y aurions-nous pas recours en faveur de l'adolescent et de l'adolescente qui se préparent aux batailles de la vie?

Le meilleur chou pour la conservation d'hiver est l'espèce Danish Ballhead. Il faut enlever toutes les feuilles extérieures et manier les choux soigneusement pour éviter de les meurtrir.

Les carottes, les betteraves et les panais doivent être tenus très frais; pourvu qu'ils soient bien séchés avant d'être emmagasinés on peut les mettre en gros tas tant qu'il n'y a pas de maladie.

Les pommes de terre se conservent bien dans un endroit sec où la température se tient entre 30 et 40 degrés Fahrenheit.

Lisez et faites lire L'AVENIR DU NORD

LES CERCLES AGRICOLES RAJEUNISSENT LES EXPOSITIONS

Dans toutes les expositions agricoles qui ont été tenues jusqu'ici cette année d'un bout à l'autre du Canada, aucune initiative ne s'est fait autant remarquer que celle des cercles de la jeunesse agricole.

La raison de ce succès signalé obtenu par les cercles dans les différents concours saute aux yeux; non seulement les jeunes gens et les jeunes filles, membres de ces cercles, présentent des produits de haute qualité, mais par l'ardeur et l'enthousiasme qu'ils apportent à leur travail ils donnent une nouvelle direction à l'agriculture canadienne.

Le programme des travaux des cercles de la jeunesse agricole au Canada comprend un grand nombre de projets: industrie animale, récoltes de grande culture, horticulture et économie ménagère.

encore la production du grain s'est accrue de milliers de boisseaux.

L'exposition qui a eu lieu dernièrement à Ottawa a fourni de beaux exemples d'un excellent travail; 177 jeunes gens ont montré des veaux de haute qualité qu'ils élevaient comme partie de leurs travaux de cercle.

Les cercles de la jeunesse agricole comptent plus de 37,000 membres actifs et ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis que cette initiative a été lancée il y a vingt-cinq ans.

NOUVELLES DE PARTOUT A Val Morin

Samedi dernier a été béni en notre église le mariage de Mlle Alice Locas, de Sainte-Adèle, avec M. Raoul Foisly.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée à Sainte-Adèle et l'heureux couple partit ensuite pour voyage.

Mlle A. Gagné de Montréal et son amie, chez M. E. Clément. Mlle C. Vanier, à Montréal pour suivre un traitement à l'hôpital.

L'exposition annuelle tenue dernièrement à Sainte-Scholastique obtint un magnifique succès. Nombre de personnes venues de tous les

comité se sont intéressées vivement aux expositions diverses véritablement supérieures. En plus, différentes attractions entre autres, d'intéressantes courses, nous faisaient goûter d'agréables moments.



Sobre en tout - La Bière me suffit

LES SAVANTS SONT-ILS DES CROYANTS?

L'article suivant, emprunté à la "Jeunesse Etudiante Féminine des écoles primaires supérieures", nous montre une des formes d'éducation que donnent les organisations de jeunesse à leurs membres.

Les rapports de la science et de la foi posent un problème délicat qu'il faut cependant résoudre, sinon par la logique du raisonnement, du moins pratiquement dans la conduite ordinaire de la vie.

Certains estiment que la science et la foi s'opposent radicalement; la foi serait l'acceptation aveugle de données invérifiables, la science, la claire vision de la réalité.

On peut compter les savants qui adoptent une telle opinion: leur nombre est fort restreint. En 1908, le Dr Dennaert publia (Die Religion der Naturforscher, 7e édition) le résultat d'une enquête sur les opinions religieuses de 300 savants les plus marquants des trois derniers siècles.

Robert de Flers entreprit une enquête similaire auprès des membres de l'Académie des sciences, parue dans le Figaro du 2 au 25 mai 1926. Sur 88 savants interrogés, 72 envoyèrent une réponse; un tiers environ se rattachent en termes assez nets au catholicisme.

leur hostilité contre les dogmes, et tous, on peut le dire, ont été d'accord pour affirmer que la foi religieuse ne présentait aucune incompatibilité avec la science.

A vrai dire, l'attitude des savants incrédules ne prouve pas contre la foi, parce que quelques-uns d'entre eux manquent du désintéressement nécessaire et tous de la compétence requise.

François Coppée n'écrit-il pas dans la Bonne souffrance (p. 5): "Bien des hommes conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion ce fut la règle sévère qu'elle impose au point de vue des sens et qu'ils n'ont demandé que plus tard à la raison et à la science des arguments qui leur permettent de ne plus se gêner."

La Bruyère disait déjà des esprits forts de son temps: "Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a point de Dieu, il parlerait sans intérêt; mais cet homme ne se trouve pas." (Caractères, ch. XVI).

Newton arrêta court Halley par cette remarque: "J'ai étudié ces choses-là; vous ne l'avez point fait." (Arago, Oeuvres, t. III, p. 335). Le P. Serpillanges insiste sur ce point dans Sources de la croyance en Dieu (p. 169): "Nous sommes des naïfs en France lorsque nous nous épouvantons de voir certains savants — très illustres d'ailleurs — mener si grand tapage contre notre philosophie spiritualiste ou nos idées religieuses.

J'oserais prétendre qu'ils sont ici les pires juges. Ils ont le cerveau obscuré par leur spécialité.

Que tel chimiste me parle de chimie, tel physiologiste de physiologie et tel autre avant de physique mathématique, je m'incline de tout mon coeur devant leur haut savoir et leur compétence supérieure.

L'attitude des savants incrédules, vu leur petit nombre et en considérant leur incompétence en matière religieuse, ne saurait autoriser quiconque à admettre, sur leur témoignage, l'opposition de la science et de la foi.

C'est entendu, dira-t-on... Il reste cependant que la science et la foi diffèrent tant par leur objet que par leur méthode; elles ne peuvent donc pas travailler de concert; elles ouvrent sur des plans qui jamais ne coïncident. S'il y a des savants, c'est parce qu'ils ne "pensent" pas leur foi.

L'objection ne doit pas nous effrayer. Examinons, en effet, l'objet de la science et sa méthode, il se pourrait que nous arrivions à une tout autre conclusion.

Le progrès magnifique qui coïncida avec le XIXe siècle (rendu possible par les conquêtes antérieures) incita les esprits à se tourner vers la science pour lui demander l'explication dernière du monde.

Certes, la science a singulièrement élargi le champ du savoir. Elle a appris l'utilisation rationnelle des forces de la nature: l'avion transporte ses passagers à plus de 400 kilomètres à l'heure; l'électricité économise les énergies humaines; la radiographie confirme le diagnostic du médecin; les laboratoires préparent des vaccins ou transforment le charbon en matières colorantes.

tes magnifiques de la science. Tout cela n'est pas indifférent et pourrait contribuer au bonheur de l'humanité. Mais la vérité totale, absolue, celle que réclame avidement l'esprit humain, a-t-elle été atteinte? "La science décrit des spirales comme un vautour qui plane au-dessus de sa proie mais n'arrive jamais à la saisir." (L'Eglise et la science, de Launay, de l'Académie des Sciences. — Ed. Grasset.)

Après une période d'exaltation orgueilleuse, l'esprit scientifique est revenu à une plus grande humilité. Sans déclarer — comme le fit Brunetière avec un grain de paradoxe — la faillite de la science, on peut affirmer cependant qu'elle ne connaît qu'une partie du réel (elle le connaît même assez mal), mais elle ne connaît pas tout le réel.

Méthode de la science. Il n'est pas question de démontrer ici — ce qui serait absurde — que la foi emploie les mêmes méthodes que la science. On ne conçoit guère un théologien étudiant la vie surnaturelle de l'âme à l'oculaire d'un microscope.

Il n'est pas question de démontrer ici — ce qui serait absurde — que la foi emploie les mêmes méthodes que la science. On ne conçoit guère un théologien étudiant la vie surnaturelle de l'âme à l'oculaire d'un microscope. Nous voulons simplement faire remarquer que la connaissance scientifique est obligée de faire fréquemment des actes de foi, alors qu'elle l'interdit à la connaissance religieuse. "La science, déclare M. G. André, ne nous impose-t-elle pas des dogmes qui échappent à toute démonstration et qu'il faut accepter, bien qu'ils ne comportent aucun contrôle et que leur vérification soit impossible?" Les exemples abondent. Les rayons cathodiques exigent que l'on ait fait le vide dans l'ampoule. Mais qu'est-ce que le "vide"? L'électricité à laquelle on ramène tout (sans doute parce qu'on ne trouve pas d'autre explication) qu'est-ce? Les mathématiques débutent par des actes de foi; les géométries non euclidiennes à 4 ou 5 dimensions ne heurtent-

elles pas violemment les données du sens commun? "Celui qui fait la science, disait Claude Bernard doit croire à la science." L'esprit qui, bon gré mal gré, emploie l'acte de foi dans le domaine scientifique, dans le domaine religieux, ne pourrait-il en faire usage? Mais alors, où serait donc cette coupure, cette cloison étanche entre la science et la foi? L'attitude de nombreux savants croyants va nous fournir une réponse concrète.

Croyants parce que savants. La liste serait longue des savants qui ont porté la science toujours plus avant vers de nouvelles conquêtes en ayant une foi solide et vivante; les noms les plus glorieux devraient y figurer. Une courte nomenclature (fort incomplète) nous en donnera une idée.

Pour les mathématiques: Cauchy, La liste serait longue des savants qui ont porté la science toujours plus avant vers de nouvelles conquêtes en ayant une foi solide et vivante; les noms les plus glorieux devraient y figurer. Une courte nomenclature (fort incomplète) nous en donnera une idée.

Pour l'astronomie: Le Verrier, Herschel, Faye, Jansen, après les initiateurs Copernic et Kepler.

Pour la physique: Lord Kelvin, Fresnel, Volta, Oersted, Ampère, Faraday, Branly, Marconi.

Pour la chimie: Lavoisier, Avogadro, Dalton, Dumas.

Pour les sciences naturelles: Linné, Mendel, Fabre, Wallace, Claude Bernard.

Pour les sciences de la terre: Barrois, Pierre Termier.

Citons enfin Pasteur, qui n'a sa place dans aucune des classes précédentes parce qu'il les dépasse toutes.

Mais ce n'est là qu'une nomenclature encore une fois très incomplète; pour la vivifier un peu, écoutons quelques-uns de ces savants nous apporter leur témoignage explicite:

Copernic, qui essaya le premier de démontrer le mouvement de la terre autour du soleil, était un prêtre pieux et charitable. Kepler fut un esprit profondément religieux: "O mon Créateur et mon Dieu, écrit-il, je vous remercie de toutes les joies que j'ai éprouvées dans cette extase où m'a ravi

la contemplation de vos oeuvres" (Harmonie du monde I, p. 243). Linné, dans le Système de la nature, professe ouvertement sa foi: "Le Dieu éternel, le Dieu immense a passé devant moi; je ne l'ai pas vu en face, mais ce reflet de lui, saisissant mon âme, l'a jetée dans la stupeur et l'admiration."

Cauchy déclare: "Je suis chrétien, c'est-à-dire que je crois à la divinité de Jésus-Christ, avec Copernic, Descartes, Newton, Fermat, Leibnitz et Pascal, avec tous les grands physiciens, tous les grands géomètres des siècles passés. Je suis même catholique avec la plupart d'entre eux, et si l'on m'en demandait la raison je la donnerais volontiers, on verrait que mes convictions sont le résultat, non des préjugés de naissance, mais d'un examen approfondi."

Le Verrier fut toute sa vie un parfait chrétien. Treza, parlant sur sa tombe au nom du Conseil scientifique de l'Observatoire, a pu dire: "L'étude du ciel et la foi scientifique n'avaient fait que consolider en lui la foi vive du chrétien."

Volta, dont la foi avait été mise en cause, répondit par cette déclaration solennelle: "Je ne conçois pas qu'on puisse douter de ma sincérité et de ma persévérance dans la religion que je professe, qui est la religion catholique, apostolique et romaine, en laquelle je suis né, à laquelle je suis toujours resté fidèle aussi bien intérieurement qu'extérieurement." Et Silvio Pellico disait: "J'ai compris qu'un catholique peut, comme le grand Volta, dire humblement son chapelet et être un esprit sain, clairvoyant et robuste."

Marconi défend fièrement son titre de catholique: "Quant à moi, je déclare avec fierté que je suis croyant et catholique. Je crois à la puissance de la prière, j'y crois non seulement comme catholique fidèle, mais comme savant."

Dumas donne son opinion en ces termes: "Le Dieu de la révélation est le même que celui de la nature. La science ne tue pas la foi et la foi tue encore moins la science."

Fabre emploie des expressions énergiques: "Je ne puis dire que je

crois en Dieu, je le vois. Sans lui, je ne comprends rien; sans lui tout est ténébreux. Non seulement j'ai conservé cette conviction, mais je l'ai aggravée, ou améliorée, comme vous voudrez. On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu."

Pierre Termier n'est pas moins affirmatif. "Nous sommes ici-bas, nous dit la religion, pour aimer et servir Dieu; nous sommes ici-bas, nous dit la science, pour tâcher de comprendre et pour admirer la volonté divine. A bien le prendre, ces deux preuves n'en font qu'une." Il se range lui-même dans la catégorie de ces savants "pour qui la science, qui est nécessairement bornée, évocatrice de mystère bien plus qu'explicite, semble inviter l'homme à franchir ses limites et dispose son esprit à recevoir la preuve de l'existence de Dieu." (A. Georges.)

De son côté, Pasteur a uni la foi et la science avec une parfaite aisance: "C'est pour avoir réfléchi et étudié beaucoup que j'ai gardé une foi de Breton. Si j'avais réfléchi et étudié davantage, j'en serais venu à une foi de Bretonne."

Conclusion

Etablir une opposition entre la science et la religion paraît — à un esprit libre de préjugés — tout simplement absurde. L'histoire est là pour donner la meilleure des preuves: celle des faits. "La religion, d'ailleurs — c'est le maréchal Foch qui le fait encore remarquer, — s'enfonce dans ses études de plus en plus de science. Science et religion, ce sont là deux activités qui se développent sans se heurter: elles doivent même trouver des points de rapprochement dans la sincérité de leurs recherches." Mais, ne l'oublions pas, ce rapprochement doit se faire en nous, Jécistes, par notre application à l'étude et nos succès; nous devons montrer aux autres que notre foi s'allie à tous les besoins de notre intelligence, à toutes les exigences de notre esprit: ce sera de loin imiter l'exemple des grands noms qui illustrent la science et donnent à notre apostolat une assurance de fécondité.

LISEZ L'EVANGILE



"Faites-Cà, et vous Vivrez"! O vous, hommes que j'ai tant aimés, fût-il jamais une douleur semblable, ou simplement comparable à celle que j'ai volontairement soufferte pour votre rédemption?"

"Votre rachat, vous le devez à ma bonté. Et pourtant, chaque jour ne me fournit-il pas de nouvelles preuves de votre ingratitude?"

"Malgré vos déficiences, divinement, je vous aime quand même. Tous!"

"Lisez mon testament que voici. Il est le secret du bonheur humain; il est la clef du Paradis. Faites-Cà, et vous Vivrez... éternellement."

Fac-similé de l'évangile "Faites-Cà, et vous Vivrez", qui paraît aujourd'hui, en quatrième édition. On sait que le tirage global de ce volume est maintenant de 510,000 exemplaires.

A la T. S. F.

Radio-Canada

S.V.P.

Les directeurs de Radio-Canada ont décidé de remettre à l'affiche une émission qui, au cours de la saison dernière, a obtenu de remarquables succès.

Cette tribune se propose de répondre, grâce aux connaissances scientifiques, artistiques et littéraires des personnalités qui la composent, à toutes les questions que les auditeurs voudront faire parvenir à Radio-Canada.

On devra adresser le courrier de la façon suivante: S.V.P. Société Radio-Canada, 1231, ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

L'ORCHESTRE DE LA N.B.C. ET RADIO-CANADA

L'Orchestre symphonique de la N.B.C. au concert du dimanche, 24, à 8 heures du soir, concert dont Radio-Canada fera le relais, jouera tout d'abord le Carnaval romain, de Berlioz.

Wallenstein sera de nouveau au pupitre.

L'HEURE DOMINICALE

L'Heure Dominicale, au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 24 septembre, de 5 à 6 heures p.m., sera diffusée d'Ottawa. Le programme sera sous la direction générale du chanoine Alfred Chamberland.

Programme: Cantate Domino, Hassler; Ecce Sacerdos magnus, N. Praglia; Da pacem, Domine, Paul Larose; Souvenez-vous, Abbé P. Chassang, le choeur.

Causerie par le R. P. Georges Simard, O.M.I. Sujet: "Dieu n'a pas créé le mal".

O Sacrum convivium, de Victoria; Domine, non sum dignus, de Victoria; Miserere mei, de Victoria, le choeur.

Chronique de l'actualité par M. Charles Gautier, journaliste. Graduel Propter veritatem, Grégorien; Vierge douce et secourable, Dom L. Davd, O.S.B.; Communion Florete Flores, Grégorien; Fleurissez, fleurs du Rosaire, C. Bordes, le choeur.

LA MUSIQUE DES H. M. GRENADEER GUARDS

Le capitaine Gagnier de la musique des H. M. Canadian Grenadier Guards a inscrit au programme de l'émission du dimanche, 24, à 6 heures du soir, une autre chanson de route, intitulée "Dans les gardes françaises".

Marche, "The Governor", Buys; Ouverture, (La Pie Voleuse), Rossini; Récit et Polonaise, Weber; Grossin, Armand Gagnier, clarinette.

Les nécessités de la vie ont monté de prix

C'est toujours ce qui arrive dans un temps de guerre. — Les approvisionnements qui sont faits. — L'augmentation en 1914.

En temps de guerre les prix des nécessités de la vie augmentent toujours. C'est ce qui est arrivé dans l'ancien temps, c'est ce qui est arrivé en 1914-18 et c'est évidemment ce qui arrivera encore en 1939, si la guerre qui vient d'être déclarée, se prolonge le moins.

Plusieurs facteurs contribuent à un état de choses de cette nature. Le principal c'est évidemment que des millions d'hommes enrôlés dans les armées, doivent quitter des emplois productifs pour occuper des emplois destructifs.

Il ne faut donc pas être surpris si, depuis la fin de la semaine dernière, nombre de personnes se sont occupées à faire des provisions afin d'éviter la hausse des prix.

Mais est-ce que tout cela veut dire que les industries sucrières, par exemple, vont augmenter leur production? Pas dans le moment très certainement.

Les nouvelles taxes annoncées dans le budget de guerre affecteront quelque peu le budget des ménages canadiens. Les impôts les plus importants sont ceux qui seront prélevés sur le café et le thé.

Bien que la taxe de vente ne soit modifiée, certains articles ne bénéficieront plus de leur exemption et sont maintenant assujettis à la taxe régulière de vente de 8 pour cent.

Le bacon sera particulièrement affecté par l'impôt de vente sur les viandes salées ou fumées. On croit qu'il se vendra environ deux cents de plus la livre.

On se rappelle que le ministre fédéral du travail, l'honorable M. Rogers, avait discuté avec les représentants des unions canadiennes, il y a dix jours, de la situation actuelle.

Le devoir des ouvriers durant la guerre est d'aider de toutes les manières à maintenir l'unité nationale et de coopérer à la lutte contre l'agression naziste.

M. Dowd a exprimé l'espoir que les \$25 millions consacrés à l'achat de nouveau matériel pour les compagnies ferroviaires donneront du travail aux employés des usines.

Dans sa déclaration, le secrétaire du Congrès des métiers et du travail, M. R. J. Tallon, a dit "que les citoyens patriotes doivent appuyer le Canada en guerre."

M. A. R. Mosher, président du Congrès canadien du travail, déclare "que les ouvriers feront leur devoir dans cette guerre et qu'ils espèrent que tous les autres groupes suivront leur exemple."

M. W. T. Burford, secrétaire-trésorier de la Fédération canadienne du travail, affirma "que le patriotisme des ouvriers est la meilleure garantie que les conflits ouvriers seront réglés à l'amiable."

était à 23 cents; le papier-journal était à \$35 en 1914, il montait à \$70 la tonne en 1918; le cuivre qui était à 11 cents la livre monta jusqu'à 32 cents; la gazoline qu'on obtenait à 20 cents le gallon en 1913 se détaillait à 32½ cents en 1918.

CE QUE COUTERA LA GUERRE...

L'homme de la rue paiera souvent les nouvelles taxes du budget de guerre, s'il ne veut pas renoncer à certains luxes. Il lui en coûtera, par exemple, 35 cents de plus les 26 onces, ou 50 cents de plus les 40 onces d'alcool.

Il ne paiera probablement pas son paquet de tabac plus cher, mais le paquet en sera moins gros. Quant aux cigarettes, il est probable que l'étui en sera modifié.

La taxe de deux cents par livre imposée sur le gaz carbonique employée dans la fabrication des liqueurs douces est négligeable, selon les fabricants.

Si un citoyen paye déjà l'impôt sur le revenu, il devra ajouter 20 pour cent au montant qu'il envoie ordinairement au gouvernement.

Les nouvelles taxes annoncées dans le budget de guerre affecteront quelque peu le budget des ménages canadiens. Les impôts les plus importants sont ceux qui seront prélevés sur le café et le thé.

Le bacon sera particulièrement affecté par l'impôt de vente sur les viandes salées ou fumées. On croit qu'il se vendra environ deux cents de plus la livre.

On croit qu'il se vendra environ deux cents de plus la livre. C'est ce que les fabricants canadiens ont déclaré après avoir étudié le budget de guerre.

Vente d'appointement DE MARCHANDISES

ANANAS, PECHEs bte 21c

LAIT EVAPORE

Canadian Maid, bte 16 on. 6c

TOMATES

Lynn Valley, 26 on. 3 btes 29c

CHIPSO

avec un bol & une assiette 28c

PUFFED WHEAT

QUAKER 2 paq. 15c

BLE D'INDE doré

"SQUARE DEAL" 3 btes 25c

CLASSIC CLEANSER

Boite 5c

SAVON Infant's Delight Spécial 4 barres 19c

CATSUP aux tomates Clark's 12 on. 2 bott. 25c

POIS Lynn Valley No 4 2 btes 15c

CORN FLAKES Sugar Crisp 2 paquets 15c

SEL FIN Century, boîte 1½ liv. 5c

DATTES "Bag Dad" Paquet 40 onces 27c

RIZ "Rangoon" 4 livres 25c

PAPIER TOILETTE Navy 4 rouleaux 25c

ALL WHEAT Kellogg 3 paquets 23c

SPECIAUX DANS LES FRUITS

RAISIN BLEU Panier 6 pintes 29c

CAROTTES, NAVETS, lavés et cirés 3 livres 10c

ORANGES sucrées et juteuses Douz. 23c

CITRONS très beaux Douz. 23c

RAISIN rouge Tokoy 3 livres 25c

TOMATES roses 3 livres 10c

Jusqu'à écoulement

DOMINION STORES - LIMITED

Fédération des Chambres de commerce des catholiques n'a pas lieu jeunes de la Province

Le président de la Fédération des Chambres de commerce des Jeunes de la province de Québec, M. Aimé Laurion, interrogé par notre représentant pour savoir si la Fédération tiendrait un congrès cette année malgré l'incertitude de la situation, a déclaré qu'il n'y avait pas de raison pour que les Chambres de commerce des Jeunes ne se réunissent pas cette année comme elles ont coutume de le faire.

Comme il faut s'y attendre, le congrès de cette année ne pourra pas étudier les questions de politique économique immédiate comme autrefois. On s'attachera cette année à l'école technique du fonctionnement des Chambres-membres de la Fédération.

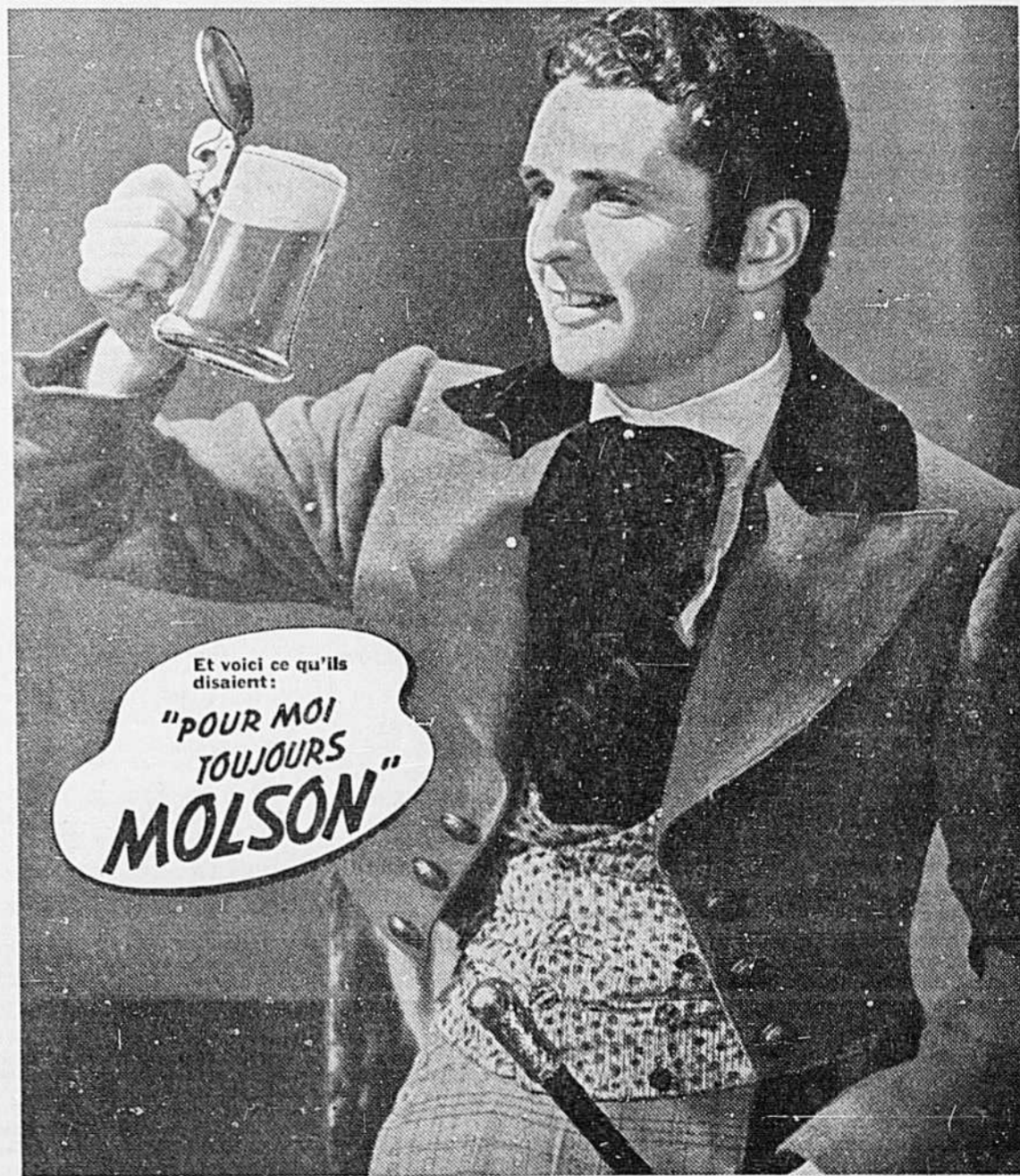
M. Laurion a déclaré à notre représentant qu'il s'attendait à ce que les 44 Chambres de Jeunes de la province envoient quelque 300 délégués à Sherbrooke.

JOURNEE NATIONALE DE PRIERES POUR LA PAIX, LE DIMANCHE, 8 OCTOBRE

Le comité exécutif de l'Union des Jeunes Catholiques Canadiennes lors d'une assemblée d'urgence à Ottawa a décidé que le deuxième Congrès national de l'Union qui devait avoir lieu à Toronto les 7-8-9 octobre prochain devait être remis "sine die".

Bien que le Congrès national de l'Union soit remis, son travail ne cessera pas. Les membres du Comité exécutif ont demandé que le secrétariat national s'occupe de promouvoir davantage l'Union des forces catholiques dans les diocèses et de consolider les moyens d'action de l'Union.

COMMENT S'HABILLAIENT LES ÉLÉGANTS EN 1820



Et voici ce qu'ils disaient: "POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT



Pour votre publicité

utilisez les colonnes de L'AVENIR DU NORD

Établi en 1892 488 Avenue Parc SAINT-JÉRÔME

Advertisement for Good Year tires with a cartoon of a man and a woman. Text: "OUI MADAME, VOTRE MARI A RAISON. IL VOUS A DONNÉ DES GOODYEAR POUR VOUS ÉVITER DES ENNUIS DE PNEUS".

Advertisement for Good Year tires. Text: "Procurez-vous des PNEUS GOODYEAR maintenant, chez GARAGE EMILE GIROUX Tél. 181 - Saint-Jérôme Marchands de millage de Saint-Jérôme"

Advertisement for Service DE PHOTOGRAVURE Engr. PHOTO-ENGRAVING Regd. R. RENÉ LABELLE, PROP. 447 STE HELENE MONTREAL

CONTRE LES MOUCHES

Table listing prices for various fly traps and insecticides like FLY-KIL, CHASSE-MOUCHES DARLEY, and AEROXON.

CHOCOLATS LAURA SECORD

Nous prenons les commandes pour les FLEURS NATURELLES

Pharmacie Oscar Landry

W. Prud'homme, gérant. CHOIX SERVICE QUALITE. Tél. 558 et 559 339, rue Saint-Georges

MELI-MELO

(Suite de la première page)

Washington sur la limitation des armements en 1921-22, alors qu'il fut secrétaire de la délégation de l'Empire britannique.

En 1923, M. Christie démissionna du département des affaires extérieures et pendant 12 ans, il s'occupa de finance et de droit à Londres, Toronto et Montréal.

M. Christie est le quatrième ministre canadien à Washington. Le premier fut l'honorable M. Vincent Massey, qui est actuellement haut commissaire à Londres.

Au cours de sa carrière, M. Christie fut assistant du solliciteur général des Etats-Unis de 1911 à 1913.

L'Australie leve une armée de 20,000 volontaires. Le gouvernement australien a décidé, le 15 septembre, de lever une armée de 20,000 volontaires pour servir au pays et outre-mer.

Dans une émission radiophonique à la nation pour expliquer les mesures de guerre, le premier ministre, M. Robert Menzies, a dit que le pays était confiant de sa victoire parce que "le peuple australien est uni à tous points de vue".

Le premier ministre a indiqué que les volontaires seraient recrutés pour la durée de la guerre et démobilisés seulement un an après la fin des hostilités.

Le budget de guerre pour l'année a été augmenté de 33 millions de livres sterling à 45 millions de livres.

La nouvelle armée collaborera avec la milice active permanente. Des milliers de volontaires se sont offerts déjà aux autorités militaires et des bureaux spéciaux seront bientôt établis.

Comparant la situation de l'Australie d'aujourd'hui à celle de 1914, le premier ministre a dit: "Nous avons plus d'hommes entraînés et mieux équipés. Notre production d'armes et de munitions est plus considérable et notre organisation, plus complète."

M. Spender, ministre sans-portfolio, a annoncé des taxes spéciales de guerre. Elles affecteront les compagnies. Une autre taxe spéciale sera imposée sur la production de l'or.

M. Melançon nommé censeur conjoint de la Presse au Pays. La nomination de M. Claude Melançon, de Montréal, aux fonctions de censeur conjoint de la presse avec M. L. Clare Moyer, a été annoncée, vendredi dernier, par M. W.-S. Thompson, directeur de la Censure.

M. Melançon, ancien correspondant parlementaire, et ancien secrétaire de la galerie de la presse à Ottawa, est un journaliste et un auteur bien connu. Il occupe depuis quelques années le poste de directeur du service de publicité du Canadian-National.

M. Oswald Mayrand, de Montréal, qui avait été nommé membre du comité de censure, la semaine dernière, a annoncé qu'il était dans l'impossibilité d'accepter. M. Melançon le remplace.

M. Moyer, qui fut journaliste et avocat, est le greffier du Sénat. Il fit du service outre-mer durant la Grande Guerre et fut décoré pour services distingués.

LA SEMAINE SOCIALE DE QUEBEC

Les conférences du soir. Trois grandes conférences ont lieu à chaque Semaine sociale, le soir: les lundi, mercredi et vendredi. Celle du lundi, 25 septembre, sera donnée cette année par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V., sur la conquête de la paix individuelle.

LA CODEINE NE POURRA ETRE OBTENUE SANS UNE ORDONNANCE MEDICALE

Le ministère de la santé nationale a déclaré que la codeïne, ou toutes les préparations contenant de la codeïne, un dérivatif de la morphine, ne pourront être obtenues que sur ordonnance médicale.

M. HEPBURN VA METTRE LES RESSOURCES DE L'ONTARIO AU SERVICE DU PAYS

L'Assemblée législative de l'Ontario s'est réunie pour mettre les ressources de la province au service du pays. Plusieurs mesures pour assurer la production de vivres et de munitions et pour aider à l'enrôlement des hommes seront votées.

Mort de M. J.-N. Miller

M. J.-N. Miller, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, ancien secrétaire du département de l'Instruction publique, est décédé à Québec, le 14 septembre, à l'âge de 86 ans.

M. MELANÇON NOMME CENSEUR CONJOINT DE LA PRESSE AU PAYS

La nomination de M. Claude Melançon, de Montréal, aux fonctions de censeur conjoint de la presse avec M. L. Clare Moyer, a été annoncée, vendredi dernier, par M. W.-S. Thompson, directeur de la Censure.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Les Quarante-Heures. Cette semaine ont lieu à l'église paroissiale, les cérémonies des Quarante-Heures. La messe d'ouverture a été célébrée jeudi matin, à 9 heures, par M. l'abbé A. Chaumont, vicaire à Sainte-Anne des Plaines, assisté de MM. les abbés Labelle et Leveillé.

Changement d'heure

On n'oublie pas que c'est dans la nuit de samedi à dimanche, du 23 au 24 septembre que nous devons revenir à l'heure normale. Toutes les horloges devront donc être retardées d'une heure.

Les listes électorales

La liste électorale provinciale, dressée par le greffier de la ville, est maintenant déposée. Jusqu'au 15 octobre prochain, tous peuvent la consulter à l'hôtel de ville.

La Chorale Paroissiale

Les répétitions de la chorale paroissiale seront reprises au sous-sol de l'église, tous les vendredis soirs, à huit heures, à partir du 29 septembre.

La visite paroissiale

MM. les vicaires commenceront la visite paroissiale de la ville au cours de la semaine prochaine.

Elections municipales

Lundi, 25 septembre, aura lieu à l'hôtel de ville, la nomination pour l'élection de trois échevins pour la ville de Saint-Jérôme.

Mariage Laflamme-Robert

Lundi, 25 septembre, à huit heures, sera béni à Saint-Jérôme, le mariage de M. Lucien Laflamme, fils de M. et Mme Frédéric Laflamme, avec Mile Yvette Robert, fille de M. et Mme Joseph Robert, de Saint-Jérôme.

Changements d'horaires

Voici le nouvel horaire pour les trains de voyageurs qui sera en vigueur à partir de dimanche, 24 septembre: Tous les jours un train quittera Saint-Jérôme à 7 heures a.m., excepté le dimanche alors qu'il ne partira qu'à 7 h. 50, destination de Montréal.

PETITES ANNONCES

- Small advertisements including: 'Maison à louer', 'Piano à vendre', 'Homme demande', 'Belle proposition', 'A la Maison R. Castonguay', 'Décès', 'Avis public', 'Mort de M. Léo Deschambault', 'Province de Québec', 'JACQUES PICARD', 'A VENDRE', 'Logement à louer'.

Indépendants à la croque-au-sel

Nos faux indépendants, de Saint-Jérôme ou d'ailleurs, qui veulent ou non leur triste mode de bleus fanatiques d'une chemise rose-nanan, étaient tous pour la participation du Canada à la guerre, en 1914, et même pour la conscription. Ils se font, aujourd'hui, les ennemis de la participation parce qu'ils enragent de ne pouvoir reprocher aux libéraux d'être en faveur de la conscription.

Réunions d'anciens

Le dimanche, 1er octobre, tous les anciens des Frères des Ecoles Chrétiennes sont invités à une réunion générale au Mont Lasalle, à Montréal. Il y aura à 9 heures, messe de Requiem pour le repos de l'âme des anciens Frères et élèves défunts, suivi d'un déjeuner et d'une visite au cimetière. Le prix est de 25c. Cordiale bienvenue à tous.

Balle môle

Le club Alfred Langlois égalise ses chances dans la course au championnat. Dimanche dernier avait lieu au collège la 2e partie de la série finale pour le championnat de la ligue de balle môle entre les clubs "Rolland" et "Alfred Langlois", dépositaire des peintures Martin Senour. La première partie fut à l'avantage de la Rolland qui gagna facilement par le pointage de 21 à 13, mais dimanche dernier on a vu la chance tourner, alors que les hommes du ruse géant, Charles Desjardins, accumulèrent point sur point pour former un total de 22 alors que les adversaires ne purent croiser le marteau que 7 fois. Levéillé lanceur de vainqueurs fut superbe et sa position ne fut jamais en danger. Les principaux canons furent Levéillé, C. Desjardins, gérant, Maisonneuve et Gingras. Sur la défensive, Levert et Lefevre ont brillé. Pour les vaincus, Paul Campeau et Saint-Pierre ont très bien joué ainsi que Gerald Tessier.

Bureau de placement

Un bureau de placement gratuit est autorisé en vertu de la loi provinciale des bureaux de placement (S.R.Q. 1925 chapitre 99, amendé par 22 Geo. V. chapitre 47) à Saint-Jérôme au No 406, rue Saint-Georges. Employeurs ou employés peuvent s'adresser en tout temps à l'adresse ci-haut mentionnée ou en appelant 532 pour toute demande d'emploi ou de main-d'oeuvre. Actuellement le bureau a des demandes pour 8 tisseurs, 3 spinning-man, 3 coning-man, 1 warper, 1 monteur de métiers et un contre-maitre avec expérience dans la laine et le coton.

Mort du sénateur McLennan

Le sénateur John Stewart McLennan, de Sydney, est mort subitement, vendredi dernier, à Ottawa. Il était âgé de 86 ans. Le sénateur était venu à Ottawa pour la session de guerre. Il avait été malade deux jours.

ON DEMANDE 1 contre-maitre pour département de mule-room, et sping-room, — un deuxième contre-maitre pour card-room et picker-room. Il nous faut des hommes capables de monter les machines. Ouvrage à l'année. Salaire entre \$40.00 et \$50.00 par semaine.

Dr C. Melillo

Spécialiste Européen. Maladies genito-urinaires et du sang. Siphilis - gonorrhée, prostatite, pertes blanches, etc. Heure: 11 a.m. - 8 p.m. 1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL (En bas Dorchester)

Dr Albert Laplante

MEDECIN-CHIRURGIEN. 310 rue Saint-Georges. Tél. 623. SAINT-JEROME

Dr C. Melillo

Spécialiste Européen. Maladies genito-urinaires et du sang. Siphilis - gonorrhée, prostatite, pertes blanches, etc. Heure: 11 a.m. - 8 p.m. 1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL (En bas Dorchester)

Mort du sénateur McLennan

Le sénateur John Stewart McLennan, de Sydney, est mort subitement, vendredi dernier, à Ottawa. Il était âgé de 86 ans. Le sénateur était venu à Ottawa pour la session de guerre. Il avait été malade deux jours.

ON DEMANDE 1 contre-maitre pour département de mule-room, et sping-room, — un deuxième contre-maitre pour card-room et picker-room. Il nous faut des hommes capables de monter les machines. Ouvrage à l'année. Salaire entre \$40.00 et \$50.00 par semaine.

Dr C. Melillo

Spécialiste Européen. Maladies genito-urinaires et du sang. Siphilis - gonorrhée, prostatite, pertes blanches, etc. Heure: 11 a.m. - 8 p.m. 1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL (En bas Dorchester)

Dr Albert Laplante

MEDECIN-CHIRURGIEN. 310 rue Saint-Georges. Tél. 623. SAINT-JEROME

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST AVOCATS. 160, avenue Parent. SAINT-JEROME. Me JOSEPH FORTIER. Me HENRI PREVOST. Téléphones: 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT AVOCATS et PROCUREURS. L.-L. LEGAULT, K.C. FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B. 295 rue Main. LACHUTE. GUY LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 - Montréal

AVOCAT

RAYMOND RAYMOND AVOCAT. (Edifice Club Saint-Antoine) Coint des rues Saint-Georges & Ave du Palais. SAINT-JEROME. Téléphone résidence: 767. Les samedis et dimanches à SAINTE-AGATHE

AVOCAT

PAUL LAROSE L.L.B. AVOCAT. 128 rue Blainville. SAINTE-THERESE. Téléphone 50

AVOCAT

J.-A. Beaulieu, c.r. AVOCAT. 324 rue Saint-Georges. SAINT-JEROME. (Hôtel Plouffe) Tél. 761

MEDECIN

Dr C. Melillo. Spécialiste Européen. Maladies genito-urinaires et du sang. Siphilis - gonorrhée, prostatite, pertes blanches, etc. Heure: 11 a.m. - 8 p.m. 1045 rue SAINT-DENIS HA. 0356 MONTREAL (En bas Dorchester)

MEDECIN

Dr Albert Laplante. MEDECIN-CHIRURGIEN. 310 rue Saint-Georges. Tél. 623. SAINT-JEROME

MEDECIN

NOTRE FAVORI NATIONAL MELCHERS CROIX D'OR. Gin. LA BOISSON LA PLUS SAINTE. LONDON CLUB. THREE CASTLES. Liqueur Whisky

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GENERALES. Vendeurs autorisés des Autos. Buick - Pontiac - Chevrolet - Oldsmobile. Tél. No 58 - Saint-Jérôme. Bureau existant depuis 38 ans

Messieur, soyez bien habillés!

Notre principe d'affaire est de vendre au meilleur marché possible, le reste comme toujours en vigueur, parce que nous voulons conserver notre réputation de marchand consciencieux, qui fait le mieux possible pour tous. L'art de bien s'habiller se pratique surtout chez un marchand qui fait une spécialité de mercerie et de confection pour hommes et jeunes gens.

J.-W. CYR

314 rue Saint-Georges - Tél. 448 - Saint-Jérôme